

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE CHAMPIONNATS TERRITORIAUX 2023 CHANGEMENT DE FILIERE

Application de la règle nationale pour les championnats non mixtes (cf règlements nationaux) :

3.3 Pour les jeunes engagés en filière Promotionnelle, les 6 premiers gymnastes du concours général (sous réserve d'avoir obtenu 30 points) de chaque catégorie devront concourir obligatoirement en Elite les années suivantes quelle que soit la catégorie d'âge. Le changement de filière est définitif.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE CHANGEMENT DE FILIERE



Les listes territoriales ci-dessous ne tiennent pas compte des résultats nationaux soumis à la même règle.
Elles sont complémentaires et ne se substituent pas aux listes nationales.

Passage du championnat PROMOTIONNEL vers le championnat ELITE

CONCOURS GENERAL - BENJAMINES

1	MICHEL ANOUK	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	38.25
2	MAILLARD SHARLOTTE	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	37.80
3	BILCOT EDEN	29-4-KBTO	NOTRE DAME DE KERBERTRAND	QUIMPERLE	37.10
4	GRANGE ELSA	29-4-KBTO	NOTRE DAME DE KERBERTRAND	QUIMPERLE	36.60
5	CHEMIN CLEMENTINE	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	36.50
6	ZEPHIR-NIZARD LOLA	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	36.45

CONCOURS GENERAL - MINIMES

1	TUAL MARIE	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	36.90
2	FRETAY CANDICE	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	36.30
3	MARCHAND-HERBET CASSANDRA	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	35.70
4	CROCC ANAIS	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	35.60
5	BRUNET MANON	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	35.40
5	DESHAYES CAMILLE	35-2-SMF	SAINTE MARIE	FOUGERES	35.40

En C/J, le passage au niveau supérieur est fixé à 35 points au classement du championnat territorial.

Passage du championnat HONNEUR vers le championnat PROMOTIONNEL

Pas de liste établie pour cette année 2022/2023
en raison de l'absence de championnat territorial l'an dernier.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE CHANGEMENT DE FILIERE

Passage du championnat PROMOTIONNEL vers le championnat ELITE

Seule la règle nationale s'applique en fonction des résultats nationaux.
Il n'y a pas de liste territoriale complémentaire.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MIXTE CHANGEMENT DE FILIERE

Passage du championnat EQUIPE MIXTE vers le championnat PROMOTIONNEL

Règle nationale :

3.4 Pour les jeunes engagés en filière Promotionnelle Mixte, les membres des 3 premières équipes au championnat national devront concourir obligatoirement dans les filières Promotionnelles filles ou garçons les années suivantes, quelle que soit la catégorie d'âge (sous réserve de ne pas avoir de résultats dans une fédération organisant des compétitions de gymnastique). Le changement de filière est définitif.

41.40		SAINT PIERRE - 56-2-SPPL_A1		SOL		TRAMP.			
1.	33491283786	CIMOLAI JADE	PORT LOUIS	13.20	5.80	7.40	F	Benjamins	
2.	66414253865	JESTIN HUGO	PORT LOUIS	15.80	6.90	8.90	G	Minimes 2	
3.	34713974792	PALLEC PHILIPPINE	PORT LOUIS	12.40	4.80	7.60	F	Benjamins	

La CSR Gymnastique.